

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

## DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 21 JUIN 2023

### **N° 2023-249 AIRE ACCUEIL GENS DU VOYAGE A CHANTONNAY – GARDIENNAGE DE SITE - PROLONGATION**

Nomenclature des actes :1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay donnant délégation à la Présidente,

Dans le cadre des travaux de réhabilitation en cours, et avant que les installations de protection ne soient opérationnelles, il convient de prolonger la mise en place du gardiennage de site pendant les nuits, du 16 juin jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet.

La Présidente décide de signer les devis de l'entreprise PROTEC pour un montant de 7 245,00 € TTC

À CHANTONNAY, le 21 juin 2023

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

#signature#

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 22/06/2023